

# 50 years of AFRAA

## *Le cinquantenaire de l'AFRAA*



2018 is a special year in the history of African aviation as we mark AFRAA's golden jubilee. Cooperation for the growth and development of African aviation was the driving force behind the creation of AFRAA five decades ago in Accra - Ghana. Fifteen founding member airlines met to establish a way to work together through association. Today we celebrate the positive changes that aviation continues to make in our continent that have been

influenced by the catalytic impact of the Association.

The celebration of 50 years of AFRAA's existence is a reminder of the enormous value that AFRAA member airlines have created by working together. Today, aviation in Africa, supports 6.2 million jobs in aviation and related industries, linking economies, connecting people and creating opportunities valued at \$55.8 billion of the continent's economic activity. Air travel in Africa is expected to continue to grow at about 4.9% per year over the next two decades.

As a trade association, AFRAA's mission is to promote, protect and represent the common interest of our members as we continue to lead and serve the airline industry. For five decades, AFRAA has been instrumental in developing air transport policies and articulating the views and positions of African airlines on various

issues. Through its activities, the Association has contributed significantly to the growth and development of African aviation.

One of the significant progresses made in Africa is on safety. Significant improvement in safety following the adoption of the aviation safety targets under the Abuja Declaration endorsed by the AU Assembly of Heads of State and Government of January 2013. Airlines in Africa have had zero jet hull losses and zero fatal accidents involving jets or turboprops for a second consecutive year in 2017. Our goal is to achieve world-class safety standards. AFRAA continues to encourage African States to accelerate the implementation of ICAO's safety-related standards and recommended practices (SARPS).

Another major milestone for African aviation is the historic launch of the Single African Air Transport Market (SAATM) in January 2018 by 23 African States. Liberalisation of African air transport is expected to accelerate the achievement of the main goals of the AU Agenda 2063 for an integrated, prosperous, peaceful and stable Africa. Part of AFRAA's engagements is the implementation of the SAATM to help in the realisation of the far-sighted vision of a Single African Air Transport Market that will help spur the development of African aviation. At the occasion of the 50th Annual General Assembly (AGA), AFRAA and other stakeholders will launch the SAATM handbook which will be a beneficial reference point for the industry.

The thrust for the implementation of SAATM is in line with the theme for AFRAA 50th AGA: **"Strengthening African aviation in a liberalized environment"**. The AGA will discuss growth potential through positive synergies in servicing our increasingly complex and demanding market. We expect the discussions at the AGA to be rich and give rise to new ideas and new directions on how to make the SAATM a win-win experience for all.

AFRAA is committed to contributing to Africa's exciting aviation future. We believe that the stage is set for Africa to embark upon significant transformation that will develop the industry and positively impact economic progress across the continent.

Our founding members recognised the need for collaboration for the betterment of air transport in the continent. Hinged on this principle, African airlines must forge mutually beneficial relationships among themselves. It is by working together that African airlines can realize the synergies inherent in the air transport industry.

2018 est une année spéciale dans l'histoire de l'aviation africaine car nous marquons le jubilé d'or de l'AFRAA. La coopération au service de la croissance et du développement du transport aérien africain était la force motrice derrière la création de l'AFRAA, il y a cinq décennies à Accra, au Ghana. Quinze compagnies aériennes membres fondateurs se sont réunies pour mettre en place un moyen de travailler ensemble par le biais d'une association. Aujourd'hui, nous célébrons l'évolution positive que l'aviation continue de connaître sur notre continent et sur laquelle l'Association a indéniablement exercé un effet catalyseur.

La célébration du cinquantenaire de l'AFRAA est un rappel de la valeur considérable que les compagnies aériennes membres de l'Association ont créée

en travaillant ensemble. Aujourd'hui, l'aviation génère 6,2 millions d'emplois dans le secteur et dans des industries connexes, en reliant les économies, en mettant les gens en contact et en créant des opportunités d'une valeur de 55,8 milliards de dollars de l'activité économique du continent. Les voyages aériens en Afrique devraient continuer de progresser à un taux d'environ 4,9% par an au cours des deux prochaines décennies.

La mission de l'AFRAA en tant qu'association professionnelle est de promouvoir, de protéger et de représenter les intérêts communs de ses membres tout en continuant d'être le leader et le serviteur de l'industrie du transport aérien. Depuis cinq décennies, l'AFRAA a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de transport aérien et l'expression des vues et positions des compagnies aériennes africaines sur diverses questions. Au travers de ses activités, l'Association a largement contribué à la croissance et au développement de l'aviation africaine.

L'un des progrès significatifs réalisés en Afrique concerne la sécurité. En effet, il est encourageant de constater une amélioration significative de la sécurité aérienne suite à l'adoption des cibles fixées par la Déclaration d'Abuja entérinée par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA en janvier 2013. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré zéro perte de coques d'avions à réaction et zéro accidents mortels impliquant des jets ou turbopropulseurs pour la deuxième année consécutive en 2017. Notre objectif est d'atteindre les normes de sécurité internationales. L'AFRAA continue d'encourager les États africains à accélérer l'application des

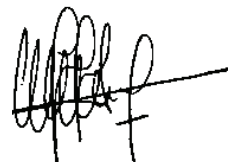
normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI relatives à la sécurité.

Un autre jalon majeur pour l'aviation africaine est le lancement historique du Marché unique du transport aérien africain (SAATM) en janvier 2018 par 23 États africains. La libéralisation du transport aérien africain est censée accélérer la réalisation des principaux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA pour une Afrique intégrée, prospère, pacifique et stable. L'un des engagements de l'AFRAA est la mise en œuvre du SAATM pour contribuer à la réalisation de la vision clairvoyante d'un marché unique du transport aérien africain pour stimuler le développement de l'aviation africaine. À l'occasion de la 50<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle (AGA), l'AFRAA et les autres parties prenantes lanceront le Guide SAATM qui sera un point de référence utile pour l'industrie.

L'impulsion en faveur de la mise en œuvre du SAATM est en ligne avec le thème de la 50<sup>ème</sup> AGA: «**Renforcer l'aviation africaine dans un ciel libéralisé** ». L'AGA abordera la question du potentiel de croissance grâce à des synergies positives dans la desserte de notre marché de plus en plus complexe et exigeant. Nous espérons que les discussions à l'AGA seront riches et donneront lieu à de nouvelles idées et de nouvelles orientations sur la façon de faire du SAATM une expérience gagnant-gagnant pour tous.

L'AFRAA s'est engagée à contribuer à la réalisation d'un avenir exaltant de l'aviation africaine. Nous sommes convaincus que tout est en place pour une transformation profonde de l'Afrique qui sera le moteur du développement de notre secteur et d'un impact positif sur le progrès économique de l'ensemble du continent.

Nos membres fondateurs ont reconnu l'impératif de la collaboration en vue de l'amélioration du transport aérien africain. En s'appuyant sur ce principe, les compagnies aériennes africaines doivent forger des relations mutuellement bénéfiques entre elles. C'est en travaillant ensemble que les compagnies aériennes africaines peuvent réaliser les synergies inhérentes à l'industrie du transport aérien.



Mr. Abdérahmane Berthé  
AFRAA Secretary General  
Secrétaire Général AFRAA